



Comptes annuels 28/02/2026

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

EO2

5 RUE BENJAMIN RASPAIL
92240 MALAKOFF

AUDITIS - DIJON

SIRET : 36253514400093

1 rue Louis de Broglie, 21000 Dijon

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	14
Compte de résultat détaillé	16
Dossier de gestion	20
Soldes intermédiaires de gestion	21
Annexe	22
Préambule	23
Principes et méthodes comptables	24
Postes du bilan et du compte de résultat	26
Fiscalité	34
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	35
Opérations et engagements hors bilan	36
Informations relatives à l'effectif	37
Informations complémentaires	38
Liasse fiscale	39

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24/11/2016, nous avons effectué un compte rendu des travaux de EO2 relatifs à l'exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 7 180 561,93 €
- Chiffre d'affaires : 389 919,30 €
- Résultat net comptable : -566 063,18 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Dijon le 27/05/2026.

Céline FLEURY,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	54 863	54 863	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	21 826	21 826		
Autres immobilisations corporelles	118 624	107 270	11 355	28 119
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	2 525 291	1 184 049	1 341 242	1 301 738
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	199 387	34 064	165 323	108 371
Prêts				
Autres immobilisations financières	140 666		140 666	114 717
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	3 060 656	1 402 071	1 658 586	1 552 945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	435 485		435 485	443 991
Autres créances	5 404 450	483 931	4 920 519	5 033 653
Charges constatées d'avance	20 748		20 748	29 300
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	145 225		145 225	450 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	6 005 908	483 931	5 521 976	5 957 732
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	9 066 564	1 886 002	7 180 562	7 510 677

Bilan passif

Postes	28/02/2026	28/02/2025
Capital (dont versé...)	2 404 148	2 404 148
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 968 983	5 968 983
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	263 171	263 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 135 539	-1 446 184
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-566 063	-689 355
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 934 700	6 500 763
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	333 000	143 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	333 000	143 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	619 679	518 456
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 894	218 612
Dettes fiscales et sociales	157 290	129 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	912 862	866 915
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	7 180 562	7 510 677

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025 2026	2024 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	389 919	345 326
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	389 919	345 326
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		- 3 350
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2 465	3 033
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	392 385	345 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	320 262	401 396
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 478	20 516
Salaires	337 281	307 059
Cotisations sociales	62 163	200 909
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 764	16 994
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	190 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	260	181
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	941 208	947 055
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 548 823	- 602 046
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (1)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (1)		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	105 761	136 937
Reprises sur dépréciations et provisions	311 980	288 070
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	417 742	425 007
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	422 569	652 576
Intérêts et charges assimilées	7 616	12 814
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	4 796	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	434 981	665 390

Postes	2025 2026	2024 2025
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 17 240	- 240 383
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 566 063	- 842 429
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		23 061
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 23 061
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		- 176 135
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	810 126	770 016
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 376 189	1 459 371
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 566 063	- 689 355
(1) Dont produits concernant les entités liées	60 364	71 634

Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025	Var. (€)	Var. (%)
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
IMMOBILISATIONS INCORP...						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licen...	54 862,63	54 862,62	0,01	0,01		
205000000 - CONCESSIONS...	54 862,63		54 862,63	54 862,63		
280500000 - CONCESSIONS...		54 862,62	-54 862,62	-54 862,62		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incor...						
Immobilisations incorporelle...						
IMMOBILISATIONS CORPO...						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, mat...	21 825,76	21 825,76				
215400000 - MATÉRIELS IN...	21 825,76		21 825,76	21 825,76		
281540000 - AMORT. MAT. I...		21 825,76	-21 825,76	-21 825,76		
Autres immobilisations corp...	118 624,35	107 269,56	11 354,79	28 118,84	-16 764,05	-59,62
218100000 - INSTALLATION...	10 487,02		10 487,02	10 487,02		
218200000 - MATÉRIEL DE T...	86 711,08		86 711,08	86 711,08		
218300000 - MATÉRIEL DE B...	20 558,25		20 558,25	20 558,25		
218400000 - MOBILIER	868,00		868,00	868,00		
281810000 - AMORT. INSTA...		10 487,02	-10 487,02	-10 487,02		
281820000 - AMORT. MATÉ...		78 958,92	-78 958,92	-65 468,54	-13 490,38	-20,61
281830000 - AMORT. MATÉ...		17 189,50	-17 189,50	-14 204,95	-2 984,55	-21,01
281840000 - AMORT. MOBIL...		634,12	-634,12	-345,00	-289,12	-83,80
Immobilisations corporelles ...						
IMMOBILISATIONS FINANC...						
Participations	2 525 290,73	1 184 048,50	1 341 242,23	1 301 738,23	39 504,00	3,03
261002000 - TITRES CHADE...	747 000,00		747 000,00	747 000,00		
261010000 - TITRE LE PACT...	782 600,00		782 600,00	782 600,00		
261100000 - ACTIONS	170 850,00		170 850,00	170 850,00		
261102000 - TITRES MMR	350 000,00		350 000,00	350 000,00		
261120000 - TITRE EO2 BFC	20 400,00		20 400,00	20 400,00		
261200000 - RCAC S.A.S.	4 000,00		4 000,00	4 000,00		
261300000 - TITRES LEV	106 740,00		106 740,00	106 740,00		
261800000 - AUTRES TITRES	343 700,73		343 700,73	343 700,73		
296100000 - TITRES DE PAR...		1 184 048,50	-1 184 048,50	-1 223 552,50	39 504,00	3,23
Créances rattachées à des ...						
Titres immobilisés de l'activi...						
Autres titres immobilisés	199 386,67	34 064,13	165 322,54	108 370,60	56 951,94	52,55
277100000 - ACTIONS PRO...	99 693,33		99 693,33	35 716,12	63 977,21	179,13
277110000 - ACT PROP POR...				58 409,72	-58 409,72	-100,00
277200000 - ACTIONS PRO...	99 693,34		99 693,34	35 716,13	63 977,21	179,13
297110000 - DEPRECIATION...		34 064,13	-34 064,13	-13 822,99	-20 241,14	-146,43
297700000 - DEPRECIATION...				-7 648,38	7 648,38	100,00
Prêts						
Autres immobilisations finan...	140 666,02		140 666,02	114 717,39	25 948,63	22,62
275000000 - DÉPÔTS ET CA...	1 289,61		1 289,61	1 000,00	289,61	28,96
275100000 - CAUTION IMM...	10 755,00		10 755,00	10 755,00		
276000000 - AUTRES CRÉA...				17 985,03	-17 985,03	-100,00
276120000 - PORTZAMP PL...	128 621,41		128 621,41	84 977,36	43 644,05	51,36

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025	Var. (€)	Var. (%)
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ ...	3 060 656,16	1 402 070,57	1 658 585,59	1 552 945,07	105 640,52	6,80
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autre...						
En-cours de production (bie...						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versé...						
CRÉANCES						
Créances clients et comptes...	435 485,02		435 485,02	443 991,42	-8 506,40	-1,92
411000000 - CLIENTS	55 865,40		55 865,40	32 946,67	22 918,73	69,56
418000001 - FACTURE A ET...	4 000,00		4 000,00	9 474,00	-5 474,00	-57,78
418100000 - CLIENTS - FAC...	3 876,00		3 876,00		3 876,00	
418110000 - FAE - EO2 AUV...	282 000,00		282 000,00	282 004,80	-4,80	
418120000 - FAE - WEYA	13 924,80		13 924,80	28 915,14	-14 990,34	-51,84
418121000 - FNP HITZA HITZ	1 488,00		1 488,00	1 017,75	470,25	46,20
418130000 - FAE L E V	51 368,40		51 368,40	70 997,34	-19 628,94	-27,65
418140000 - FAE EO2BFC	13 038,42		13 038,42	12 618,78	419,64	3,33
418150000 - FAE GREENTA				992,00	-992,00	-100,00
418160000 - REFACTURATI...	2 688,00		2 688,00	1 346,26	1 341,74	99,66
418170000 - REFACTURATI...	108,00		108,00	69,26	38,74	55,93
418180000 - REFACTURATI...	5 364,00		5 364,00	2 463,60	2 900,40	117,73
418190000 - FAE NEW SVM	1 488,00		1 488,00	992,00	496,00	50,00
418200000 - REFACTURATI...	276,00		276,00	153,82	122,18	79,43
Autres créances	5 404 450,07	483 931,34	4 920 518,73	5 033 652,77	-113 134,04	-2,25
401000000 - FOURNISSEURS	793,25		793,25	1 150,99	-357,74	-31,08
409800000 - RABAIS, REMIS...				3 348,00	-3 348,00	-100,00
425000020 - PERSONNEL - ...	1 273,10		1 273,10	11 524,20	-10 251,10	-88,95
437840000 - CHEQUES DEJ...	332,50		332,50	47,50	285,00	600,00
444000000 - ÉTAT - IMPÔTS...	120 033,00		120 033,00	185 864,00	-65 831,00	-35,42
445640000 - TVA DÉDUCTIB...	8 248,98		8 248,98		8 248,98	
445660000 - TVA SUR AUTR...	10 684,45		10 684,45	17 001,21	-6 316,76	-37,15
445661000 - TVA DÉDUCTIB...	6,43		6,43		6,43	
445670000 - CRÉDIT DE TV...				47 814,00	-47 814,00	-100,00
445710090 - TVA COLLECT...	25 157,43		25 157,43		25 157,43	
445860000 - TAXES SUR LE ...	12 933,20		12 933,20	9 779,07	3 154,13	32,25
448700000 - PRODUITS À R...	1 492,00		1 492,00		1 492,00	
451110000 - GROUPE - EO2...				293 580,00	-293 580,00	-100,00
451120000 - GROUPE - GRE...	66 419,09		66 419,09	55 967,41	10 451,68	18,67
451200000 - GROUPE - WEYA	245 014,48		245 014,48	216 099,34	28 915,14	13,38
451300000 - GROUPE - RCAC	58 076,20		58 076,20	58 076,20		
451400000 - GROUPE - CHA...	285 470,73		285 470,73	263 224,63	22 246,10	8,45
451800000 - GROUPE - NE...	762 073,23		762 073,23	745 900,82	16 172,41	2,17
451900000 - SVM	80 000,00		80 000,00		80 000,00	
451910000 - L E V	375 084,45		375 084,45	375 084,45		
455110000 - LE PACTE DE G...	2 983 901,75		2 983 901,75	2 912 267,58	71 634,17	2,46
455120000 - CC EO2 BFC	238 916,86		238 916,86	34 852,27	204 064,59	585,51
455130000 - HITZA HITZ	84,14		84,14	84,14		
458800000 - INTÉRÊTS COU...	4 686,61		4 686,61	7 822,86	-3 136,25	-40,09
458810000 - INTERETS COU...	1 176,11		1 176,11	1 448,85	-272,74	-18,82
458830000 - INTERETS COU...	60 364,33		60 364,33	71 634,17	-11 269,84	-15,73
458840000 - INTERETS COU...	5 646,75		5 646,75	6 324,47	-677,72	-10,72
458850000 - INTERETS COU...	15 416,74		15 416,74	16 172,41	-755,67	-4,67
458860000 - INTERETS COU...	1 490,82		1 490,82	1 022,21	468,61	45,84
458870000 - INTERETS COU...	7 629,82		7 629,82	7 332,55	297,27	4,05
458880000 - INTERETS COU...	1 280,03		1 280,03	1 323,58	-43,55	-3,29
458890000 - INTERETS COU...	3 069,14		3 069,14	215,09	2 854,05	1,33k
467000001 - C3L	6 167,70		6 167,70	6 167,70		
467020000 - SAMPI MANUT...	21 526,75		21 526,75	28 954,41	-7 427,66	-25,65
495500000 - COMPTES CO...		483 931,34	-483 931,34	-346 431,34	-137 500,00	-39,69
Charges constatées d'avance	20 747,64		20 747,64	29 299,86	-8 552,22	-29,19
486000000 - CHARGES CON...	20 747,64		20 747,64	29 299,86	-8 552,22	-29,19

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025	Var. (€)	Var. (%)
Capital souscrit - appelé, no...						
VALEURS MOBILIÈRES DE ...						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments financiers à ter...						
Disponibilités	145 224,95		145 224,95	450 788,21	- 305 563,26	- 67,78
512100100 - AUTRE - BQPO...	100 534,34		100 534,34	394 898,54	- 294 364,20	- 74,54
512100200 - AUTRE - CAISS...	44 690,61		44 690,61	55 889,67	- 11 199,06	- 20,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT (...)	6 005 907,68	483 931,34	5 521 976,34	5 957 732,26	- 435 755,92	- 7,31
Frais d'émission des empu...						
Primes de remboursement d...						
Écarts de conversion et diff...						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV...)	9 066 563,84	1 886 001,91	7 180 561,93	7 510 677,33	- 330 115,40	- 4,40

Bilan passif détaillé

Postes	28/02/2026	28/02/2025	Var. (€)	Var. (%)
Capital (dont versé...) 101300000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	2 404 148,00 2 404 148,00	2 404 148,00 2 404 148,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport 104100000 - PRIMES D'ÉMISSION	5 968 982,50 5 968 982,50	5 968 982,50 5 968 982,50		
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
RÉSERVES				
Réserve légale 106100000 - RÉSERVE LÉGALE	263 171,00 263 171,00	263 171,00 263 171,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau 119000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-2 135 538,67 -2 135 538,67	-1 446 183,76 -1 446 183,76	-689 354,91 -689 354,91	-47,67 -47,67
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-566 063,18	-689 354,91	123 291,73	17,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 934 699,65	6 500 762,83	-566 063,18	-8,71
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
Provisions pour risques 151800000 - AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	333 000,00 333 000,00	143 000,00 143 000,00	190 000,00 190 000,00	132,87 132,87
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)	333 000,00	143 000,00	190 000,00	132,87
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses 451100000 - GROUPE - EO2 AUVERGNE 458820000 - INTERETS COURUS EO2AUV	619 678,54 612 062,06 7 616,48	518 455,83 505 642,06 12 813,77	101 222,71 106 420,00 -5 197,29	19,52 21,05 -40,56
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000000 - FOURNISSEURS 408100000 - FOURNISSEURS 408101000 - FRS - FNP 408210000 - FNP WEYA	135 894,10 54 241,34 81 652,76 61 271,40 751,03	218 611,99 156 589,56 61 271,40 751,03	-82 717,89 -102 348,22 81 652,76 -61 271,40 -751,03	-37,84 -65,36 -100,00 -100,00
Dettes fiscales et sociales 421000000 - PERSONNEL REMUNERATIONS 428200000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER 431000000 - SÉCURITÉ SOCIALE 437020000 - GROUPAMA PREVOYANCE 437030000 - MALAKOFF HUMANIS - RETRAITE 437080000 - PARITARISME 437810000 - GAN	157 289,64 12 683,42 13 296,73 9 445,78 1 773,42 3 678,86 17,07 2 684,67	129 846,68 224,48 11 177,42 9 435,27 1 580,22 3 753,12 427,41 2 807,80	27 442,96 12 458,94 2 119,31 10,51 193,20 -74,26 -410,34 -123,13	21,13 5,55k 18,96 0,11 12,23 -1,98 -96,01 -4,39

Postes	28/02/2026	28/02/2025	Var. (€)	Var. (%)
437811000 - QUATREM PRÉVOYANCE	1 356,40	1 379,78	-23,38	-1,69
438200000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	6 685,43	5 835,70	849,73	14,56
442100000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	4 146,82	3 589,42	557,40	15,53
445100000 - TVA DUE EXTRACOMMUNAUTAIRE	6,43		6,43	
445710090 - TVA COLLECTÉE À 20%		18 445,82	-18 445,82	-100,00
445740000 - TVA COLLECTÉE SUR ENCAISSEMENTS	34 468,32		34 468,32	
445870000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES À ÉT...	62 205,27	68 507,45	-6 302,18	-9,20
448100000 - ÉTAT - CHARGES À PAYER	418,00		418,00	
448610000 - TVTS		432,00	-432,00	-100,00
448620000 - AUTRES CHARGE A PAYER	3 340,00	460,00	2 880,00	626,09
448630000 - CHARGES A PAYER	282,91	587,31	-304,40	-51,83
448640000 - TAXE SUR LES SALAIRES	800,11	1 203,48	-403,37	-33,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III)	912 862,28	866 914,50	45 947,78	5,30
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	7 180 561,93	7 510 677,33	-330 115,40	-4,40

Compte de résultat détaillé

Postes	2025 2026	2024 2025	Var. (€)	Var. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	389 919,30	345 326,26	44 593,04	12,91
706012000 - PRESTATIONS DE SERVICE 8.5%		3 000,00	-3 000,00	-100,00
706100000 - APORTEUR D'AFFAIRES		-0,01	0,01	100,00
706200000 - PRESTATIONS EO2 AUVERGNE	311 504,95	235 004,00	76 500,95	32,55
708310000 - LOCATION WEYA	11 604,00	24 404,47	-12 800,47	-52,45
708320000 - REFACTURATION GREENTA	3 628,00	861,93	2 766,07	320,92
708330000 - REFACTURATION L E V	42 807,00	63 499,25	-20 692,25	-32,59
708340000 - REFACTURATION SVM	2 240,00	1 829,95	410,05	22,41
708350000 - REFACTURATION RCAC	90,00	100,07	-10,07	-10,06
708360000 - REFACTURATION SANPIMANUTEL	4 470,00	3 908,45	561,55	14,37
708370000 - REFACTURATION EO2 BFC	10 865,35	10 812,54	52,81	0,49
708380000 - REFACTURATION C3L	230,00	206,03	23,97	11,63
708390000 - REFACTURATION HITZA HITZ	1 240,00	872,91	367,09	42,05
708391000 - REFACTURATION NEW SVM	1 240,00	826,67	413,33	50,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	389 919,30	345 326,26	44 593,04	12,91
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		-3 350,00	3 350,00	100,00
791420000 - REFACTURATION EO2BFC		-3 350,00	3 350,00	100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	2 465,25	3 032,82	-567,57	-18,71
758000000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODUI...	1 804,21	3 032,82	-1 228,61	-40,51
758700000 - INDEMNITÉS D'ASSURANCE (SI RELATIF À DES INDEMNITÉS D'...	661,04		661,04	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	392 384,55	345 009,08	47 375,47	13,73
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	320 262,34	401 395,66	-81 133,32	-20,21
604000000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		5 727,00	-5 727,00	-100,00
606110000 - ÉLECTRICITÉ	2 906,26	3 826,45	-920,19	-24,05
606142000 - CARBURANT	1 768,96	3 022,15	-1 253,19	-41,47
606150000 - COMBUSTIBLES	890,85	493,52	397,33	80,51
606300000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	4 591,87	2 545,36	2 046,51	80,40
606400000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES		97,86	-97,86	-100,00
613200000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	43 836,85	47 899,88	-4 063,03	-8,48
613201000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 560,00	1 560,00		
613202000 - LOCATION BUREAU GP	7 200,00	7 200,00		
613300000 - LOCATIONS PONCTUELLES	100,58	212,32	-111,74	-52,63
613400000 - MICROSOFT	9 644,05	9 013,50	630,55	7,00
613401000 - ADOBE	602,66		602,66	
613500000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	602,91		602,91	
613510000 - LOCATION MATERIEL YOOZ	9 259,25	9 182,50	76,75	0,84
613520000 - LOCATION LOGICIEL	2 359,89	2 643,05	-283,16	-10,71
613540000 - LOCATION IMPRIMANTE	2 251,11	2 251,11		
614000000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	12 953,78	33 503,57	-20 549,79	-61,34
614010000 - CHARGES WEYA	433,19	625,86	-192,67	-30,78
614100000 - TAXE SUR LES BUREAUX	6 618,00	4 531,10	2 086,90	46,06
614300000 - TAXE FONCIERE	10 000,00	10 913,32	-913,32	-8,37
615000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATION	4 855,92	2 541,53	2 314,39	91,06
615200000 - ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS IMMOBILIERS	9 672,58	9 667,05	5,53	0,06
615600000 - MAINTENANCE	4 859,31	5 627,34	-768,03	-13,65

Postes	2025 2026	2024 2025	Var. (€)	Var. (%)
615601000 - NOM DE DOMAINE	80,09	80,09		
615610000 - ASSISTANCE INFORMATIQUE	2 850,00	6 112,98	-3 262,98	-53,38
616100000 - MULTIRISQUES	2 539,70	7 826,96	-5 287,26	-67,55
616200000 - ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	6 766,73	6 119,02	647,71	10,59
616300000 - ASSURANCE - TRANSPORT	203,88	67,96	135,92	200,00
617000000 - ÉTUDES ET RECHERCHES		2 225,00	-2 225,00	-100,00
618300000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	243,93		243,93	
622200000 - COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES	13,00	14,50	-1,50	-10,34
622601000 - HONORAIRE EC	38 195,00	40 130,00	-1 935,00	-4,82
622602000 - HONORAIRES AVOCATS		15 998,53	-15 998,53	-100,00
622603000 - HONORAIRE CAC	21 553,00	20 046,00	1 507,00	7,52
622604000 - HONORAIRE SOCIAL	1 009,70	1 058,60	-48,90	-4,62
622606000 - HONORAIRES JURIDIQUE	6 750,00	6 615,00	135,00	2,04
622630000 - HONORAIRES PUBLICATION	8 833,05	18 198,76	-9 365,71	-51,46
622631000 - HONORAIRES DEVELOPPEMENT		12 906,00	-12 906,00	-100,00
622700000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 178,75	316,41	862,34	272,54
623000000 - PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	18,00	-1,00	19,00	1,90k
623020000 - COMMUNICATION		312,12	-312,12	-100,00
623030000 - PUBLICITÉ SPONSOR	7 888,56	8 000,00	-111,44	-1,39
623100000 - ANNONCES ET INSERTIONS	12 440,60	16 864,18	-4 423,58	-26,23
625100000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	60 542,46	57 961,29	2 581,17	4,45
625700000 - RÉCEPTIONS	601,02	1 305,39	-704,37	-53,96
626000000 - FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOM.	197,90	872,39	-674,49	-77,32
626200000 - TÉLÉPHONE ET INTERNET	4 461,72	4 354,22	107,50	2,47
627110000 - 62711000		412,50	-412,50	-100,00
627300000 - FRAIS BANCAIRE	2 398,56	3 270,45	-871,89	-26,66
627500000 - FRAIS SUR VIRT	15,36	14,15	1,21	8,55
627800000 - AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERV...	4 513,31	7 229,69	-2 716,38	-37,57
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 477,62	20 516,08	-6 038,46	-29,43
631100000 - TAXE SUR LES SALAIRES	6 086,76	10 151,00	-4 064,24	-40,04
631200000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	1 834,82	2 177,64	-342,82	-15,74
633300000 - CONTRIBUTION UNIQUE DES EMPLOYEURS À LA FORMATION ...	1 484,04	1 761,44	-277,40	-15,75
635110000 - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	1 352,00	3 243,00	-1 891,00	-58,31
635140000 - TAXE SUR LES VÉHICULES DES SOCIÉTÉS	3 149,00	2 655,00	494,00	18,61
635800000 - AUTRES DROITS	571,00	528,00	43,00	8,14
Salaires	337 280,95	307 059,19	30 221,76	9,84
641100000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	332 650,44	235 794,87	96 855,57	41,08
641200000 - CONGÉS PAYÉS	2 119,31	129,64	1 989,67	1,53k
641300000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 941,20	53 134,68	-50 193,48	-94,46
641311000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS		18 000,00	-18 000,00	-100,00
641400000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	-68 017,00	16 846,38	-84 863,38	-503,75
641700000 - AVANTAGE VÉHICULE	2 254,68	2 254,68		
641900000 - AVANTAGES EN NATURE	67 587,00	-16 846,38	84 433,38	501,20
641910000 - AVANTAGE VÉHICULE	-2 254,68	-2 254,68		
Cotisations sociales	62 162,72	200 908,73	-138 746,01	-69,06
645100000 - COTISATIONS À L'URSSAF	73 753,24	86 033,23	-12 279,99	-14,27
645210000 - QUATREM PRÉVOYANCE	10 922,16	13 152,89	-2 230,73	-16,96
645330000 - HUMANIS RETRAITE	27 804,55	65 269,73	-37 465,18	-57,40
645500000 - GAN RETRAITE CAPITALISÉE	10 368,34	17 210,88	-6 842,54	-39,76
645600000 - GSC		15 565,00	-15 565,00	-100,00
645690000 - ANNUL GSC	-67 431,00		-67 431,00	
645800000 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	849,73	363,17	486,56	133,98
645840000 - DEV PARITARISME AFNCIB	107,90	128,10	-20,20	-15,77
647110000 - TICKET RESTAURANT	1 928,50	2 446,25	-517,75	-21,17
647500000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 859,30	739,48	3 119,82	421,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 764,05	16 994,29	-230,24	-1,35
681110000 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEME...		268,00	-268,00	-100,00
681120000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 764,05	16 726,29	37,76	0,23
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				

Postes	2025 2026	2024 2025	Var. (€)	Var. (%)
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	190 000,00		190 000,00	
681500000 - DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION	190 000,00		190 000,00	
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Autres charges	260,29	181,14	79,15	43,70
656000000 - PERTES DE CHANGE SUR CRÉANCES ET DETTES COMMERCIA...	0,03		0,03	
658000000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES...	99,06	181,14	-82,08	-45,31
658200000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	161,20		161,20	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	941 207,97	947 055,09	-5 847,12	-0,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-548 823,42	-602 046,01	53 222,59	8,84
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (1)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (1)				
Autres intérêts et produits assimilés (1)	105 761,30	136 937,13	-31 175,83	-22,77
764000000 - REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	5 000,95	20 369,91	-15 368,96	-75,45
768000000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 686,61	7 822,86	-3 136,25	-40,09
768010000 - INTERETS MMR		3 271,03	-3 271,03	-100,00
768100000 - INTERETS RCAC	1 176,11	1 448,85	-272,74	-18,82
768300000 - IC CHADEAU	5 646,75	6 324,47	-677,72	-10,72
768400000 - INTERETS CC NEW SVM	15 416,74	16 172,41	-755,67	-4,67
768500000 - INTERETS SVM	1 490,82	1 022,21	468,61	45,84
768600000 - INTERETS CC LEV	7 629,82	7 332,55	297,27	4,05
768700000 - INTERET PACTE DE GIENS	60 364,33	71 634,17	-11 269,84	-15,73
768800000 - INTERETS COMPTES COURANTS GREE	1 280,03	1 323,58	-43,55	-3,29
768900000 - INTERETS CC EO2BFC	3 069,14	215,09	2 854,05	1,33k
Reprises sur dépréciations et provisions	311 980,38	288 069,76	23 910,62	8,30
786500000 - REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIÈRES		45 000,00	-45 000,00	-100,00
786600000 - REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS DES ÉLÉMENTS FINANCIERS	174 000,00	83 535,00	90 465,00	108,30
786620000 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	137 980,38	159 534,76	-21 554,38	-13,51
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'inst...				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	417 741,68	425 006,89	-7 265,21	-1,71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	422 569,14	652 575,87	-230 006,73	-35,25
686500000 - DOTATIONS AUX PROVISIONS FINANCIÈRES	267 832,00	130 332,00	137 500,00	105,50
686620000 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	154 737,14	522 243,87	-367 506,73	-70,37
Intérêts et charges assimilées	7 616,48	12 813,77	-5 197,29	-40,56
668200000 - INTERETS CC EO2 AUVERGNE	7 616,48	12 813,77	-5 197,29	-40,56
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'in...	4 795,82		4 795,82	
667200000 - CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES IMMOBILISÉS D...	4 795,82		4 795,82	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	434 981,44	665 389,64	-230 408,20	-34,63
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-17 239,76	-240 382,75	223 142,99	92,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-566 063,18	-842 428,76	276 365,58	32,81
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		23 061,15	-23 061,15	-100,00
671200000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES		931,00	-931,00	-100,00

Postes	2025 2026	2024 2025	Var. (€)	Var. (%)
678300000 - MALIS PROVENANT DU RACHAT PAR L'ENTREPRISE D'ACTION...		22 130,15	- 22 130,15	- 100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 23 061,15	23 061,15	100,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		- 176 135,00	176 135,00	100,00
698100000 - INTÉGRATION FISCALE - CHARGES		117 445,00	- 117 445,00	- 100,00
698900000 - INTÉGRATION FISCALE - PRODUITS		- 293 580,00	293 580,00	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	810 126,23	770 015,97	40 110,26	5,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 376 189,41	1 459 370,88	- 83 181,47	- 5,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 566 063,18	- 689 354,91	123 291,73	17,89
(1) Dont produits concernant les entités liées	60 364,00	71 634,00		

Dossier de gestion



Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2025 2026	Rép. (%)	2024 2025	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	389 919	100,00	345 326	100,00	44 593	12,91
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue	389 919	100,00	345 326	100,00	44 593	12,91
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	389 919	100,00	345 326	100,00	44 593	12,91
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe			5 727	1,66	-5 727	-100,00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	389 919	100,00	339 599	98,34	50 320	14,82
MARGE TOTALE	389 919	100,00	339 599	98,34	50 320	14,82
- Autres achats	10 158	2,61	9 985	2,89	173	1,73
- Charges externes	310 104	79,53	385 683	111,69	-75 579	-19,60
VALEUR AJOUTÉE	69 657	17,86	-56 069	-16,24	125 726	224,23
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés	14 478	3,71	20 516	5,94	-6 038	-29,43
- Salaires et traitements	399 444	102,44	507 968	147,10	-108 524	-21,36
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-344 264	-88,29	-584 553	-169,28	240 289	41,11
+ Autres produits de gestion courante	314 446	80,64	291 103	84,30	23 343	8,02
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			-3 350	-0,97	3 350	100,00
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 764	4,30	16 994	4,92	-230	-1,35
- Autres charges de gestion courante	260	0,07	181	0,05	79	43,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-46 843	-12,01	-313 976	-90,92	267 133	85,08
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	105 761	27,12	136 937	39,65	-31 176	-22,77
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	434 981	111,56	665 390	192,68	-230 408	-34,63
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-376 063	-96,45	-842 429	-243,95	466 366	55,36
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			23 061	6,68	-23 061	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-23 061	-6,68	23 061	100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			-176 135	-51,01	176 135	100,00
RÉSULTAT NET	-376 063	-96,45	-689 355	-199,62	313 292	45,45

Annexe





Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **28/02/2026** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/03/2024** à **28/02/2025**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **7 180 561,93 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-566 063,18 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	10 à 20 ans
Agencements	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieur à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **EO2** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Informations additionnelles

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

La société EO2 est la société mère d'un groupe qui présente des comptes consolidés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	54 863			54 863
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	21 826			21 826
Autres immobilisations corporelles	118 624			118 624
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 525 291			2 525 291
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	129 842	155 685	86 141	199 387
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 717	121 479	95 530	140 666
TOTAL	2 965 163	277 164	181 671	3 060 656

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			54 863			54 863
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			21 826			21 826
Autres immobilisations corporelles			90 506	16 764		107 270
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			167 194	16 764		183 958

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 223 553	134 496	174 000	1 184 049
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	21 471	20 241	7 648	34 064
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	346 431	267 832	130 332	483 931
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	1 591 455	422 569	311 980	1 702 044

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieur au prix d'achat.

Dépréciations des participations

Les participations ci dessous ont été dépréciées pour tenir compte du risque d'une perte de valeur des titres à moyen terme :

- MMR pour une valeur de 350 000€ (une dotation complémentaire de 114 096€ a été comptabilisée sur l'exercice)
- RCAC pour une valeur de 4 000€
- Pacte De Giens pour une valeur de 359 208€ (une reprise de 3 150€ a été comptabilisée sur l'exercice)
- WEYA pour une valeur de 343 695€
- LEV pour une valeur de 106 740€

Sur l'exercice clos le 28/02/2026 :

- la dépréciation des titres de participation de NEW SVM de 170 850€ a été reprise.
- la participation de EO2BFC de 20 400€ a été déprécié

Dépréciation des comptes courants

Le compte courant WEYA est déprécié à 100% pour le montant de 245 014€, une dotation complémentaire de 28 915€ a été comptabilisée sur l'exercice.

Sur l'exercice,

- le compte courant de EO2BFC a été déprécié à hauteur de 238 917€
- La dépréciation du compte courant de NEW SVM a été reprise pour 130 332€

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
SAS DU CHADEAU	6 524 878	100,00	747 000	747 000	285 471
WEYA	-293 410	81,67	343 701		245 014
NEW SVM	501 764	60,00	170 850	170 850	762 073
EO2 BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	-523 593	51,00	20 400		238 917
TOTAL DES FILIALES (A)	6 209 639		1 281 951	917 850	1 531 475
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
LEV	-145 959	24,29	106 740		375 084
MMR	228 232	50,00	350 000		
LE PACTE DE GIENS	653 396	26,00	782 600	423 392	2 983 902
RCAC	28 645	20,00	4 000		58 076
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)	764 314		1 243 340	423 392	3 417 062
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	6 973 953		2 525 291	1 341 242	4 948 537

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
SAS DU CHADEAU			1 028 808	
WEYA		1 427 493	-274 862	
NEW SVM			632 096	390 000
EO2 BOURGOGNE FRANCHE-COMTE			-205 418	
TOTAL DES FILIALES (A)		1 427 493	1 180 624	390 000
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
LEV		1 915 755	66 133	
MMR		2 083 737	40	
LE PACTE DE GIENS			131 763	
RCAC		211 081	11 814	
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)		4 210 573	209 750	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		5 638 066	1 390 374	390 000

(1) Dont la valeur d’inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	340 053	338 763		1 290
Clients douteux				
Autres créances clients	435 485	435 485		
Personnel et comptes rattachés	1 273	1 273		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	333	333		
Impôts sur les bénéfices	120 033	120 033		
TVA	57 030	57 030		
Autres impôts	1 492	1 492		
Divers				
Groupes et associés	5 195 801	5 195 801		
Débiteurs divers	28 488	28 488		
Charges constatées d'avance	20 748	20 748		
TOTAL	6 200 736	6 199 446		1 290
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	20 748	
TOTAL	20 748	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	2 404 148	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2 404 148	

Au 28/02/2026, 38 111 actions auto détenue par la société EO2 pour une valeur totale de 199 387€

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	2 404 148				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	5 968 983				
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	263 171				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-1 446 184	-689 355			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-689 355	689 355			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 500 763				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			2 404 148
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			5 968 983
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			263 171
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			- 2 135 539
Dividendes			
Résultat de l'exercice	- 566 063		- 566 063
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	- 566 063		5 934 700

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	143 000	190 000			333 000
Provisions pour charges					
TOTAL	143 000	190 000			333 000

Provision pour risque :

La société EO2 avait accordé une caution dans le cadre d'un emprunt bancaire (cofinancé par les banques CIC et BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST) souscrit par la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE alors qu'elle était associée de cette SCI.

EO2 a, par la suite, cédé sa participation dans cette SCI. Suite à la mise en redressement judiciaire de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE, le CIC a demandé, au cours de l'exercice précédent, la substitution en tant que caution au paiement des échéances de l'emprunt.

Le 15/03/2022, EO2 a été condamnée à verser à la BANQUE POPULAIRE la somme de 86 040,96 €, également au motif de sa caution vis à vis de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE. Ces demandes de caution sont contestées par la société EO2 dans la mesure où le protocole de cession des titres de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE par lequel EO2 a cédé sa participation dans la SCI portait l'engagement de l'acquéreur d'obtenir la main levée de la caution d'EO2.

Par précaution, des provisions pour risque ont été constituées :

- au cours de l'exercice 28/02/2021, pour 97 K€ correspondant à la demande du CIC
- au cours de l'exercice 28/02/2022, pour 91 K€ correspondant à la condamnation en faveur de la BANQUE POPULAIRE. La caution d'EO2 est plafonnée à 25 % du capital et intérêt restants dus à la clôture de l'exercice. La dette restante auprès de cette banque est de 180 096,42 € (intérêts inclus). Une reprise de 45 000€ a été comptabilisée sur l'exercice 28/02/2025 de manière à tenir compte du plafond de 25% mentionné ci-dessus.

Soit une provision globale de 143 000€.

A ce jour, la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE respecte le plan de redressement mis en place.

Fin 2025, la société EO2 a reçu une proposition de rectification fiscale à laquelle elle a répondu par des observations.

Les impacts de ce redressement porte sur :

1. 133 K€ d'IS au titre de 2022 + 11 K€ d'intérêts de retard
2. 179 K€ d'IS au titre de 2023 + 11 K€ d'intérêts de retard

Une provision a été constatée concernant l'année 2023 de 190 000€.

Le rehaussement de l'IS et les intérêts de retards liés à l'exercice 2022 de 144 k€ n'ont pas été provisionnés compte tenu d'un recours sur la forme et l'application du délai de prescription.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	135 894	135 894		
Personnel et comptes rattachés	25 980	25 980		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	25 642	25 642		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	96 680	96 680		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 988	8 988		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	619 679	619 679		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	912 862	912 862		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	81 653	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	13 297	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	6 685	
État - Charges à payer	4 423	
Emprunt et dettes financières	7 616	
TOTAL	113 674	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	379 620	
Etat - Produits à recevoir	1 492	
Créances groupe	100 760	
TOTAL	481 872	

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

La société E02 est intégrée fiscalement avec les sociétés E02 AUVERGNE et DU CHADEAU . E02, en tant que société mère, conserve les économies liées à l'intégration fiscale.

Déficit reportable antérieurs à l'intégration fiscale : 1 148 197€

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération des dirigeants

Rémunération annuelle des deux dirigeants = 207K

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
SAS DU CHADEAU Caution solidaire / emprunt	1 065 377		1 065 377				
EO2 AUVERGNE Caution solidaire BPIF et BP	59 963		59 963				
PACTE DE GIENS Caution sur emprunt 3 500K€	156 000		156 000				
TOTAL	1 281 340		1 281 340				
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Maintien de l'actionnariat dans la société NEW SVM pendant toute la durée de l'emprunt contracté auprès de la BP AURA d'un montant de 1 220 000 € destiné au rachat des 2 500 titres de la société SVM

Engagement pris en cas de rupture de contrat des dirigeants : indemnité d'un montant forfaitaire égal à 24 mois de rémunération brute (part fixe et variable), sauf en cas de faute grave ou de faute lourde.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	3
TOTAL	3

Informations complémentaires

Engagements en matière de pensions et retraite

L'entreprise n'a conclu aucun régime interne particulier de retraite. Les engagements se limitent à l'indemnité conventionnelle de fin de carrière prévue par la convention collective applicable.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement pour retraite s'élève à 11 409€ au 28/02/2026

La société a poursuivi la méthode 1 de la recommandation ANC 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements en matière de retraite.

- Hypothèses actuarielles retenues :
- Effectif total pris en compte : 3 salariés, dont 3 cadres
 - Âge de départ en retraite : 64 ans
 - Taux d'actualisation : 3,45 %
 - Évolution salariale : profil 2 % (cadres et non cadres)
 - Turnover : table "turnover faible"
 - Charges patronales sur indemnité :
 - 50 % pour cadres et pour non cadres

Échéancier prévisionnel des engagements

Un échéancier prévisionnel des flux a été établi conformément au rapport actuariel. Les montants suivants représentent la valeur actualisée probable des indemnités par horizon :

HORIZON	Départs	Engagements (€)
11 à 20 ans	2	11 409

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise E02 - SIREN : 493169932															
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐							
								Exercice N clos le 28/02/2026							
								Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB			AC								
		Frais de développement		CX			CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	54 863		AG	54 863				0			
		Fonds commercial (1)		AH			AI								
		autres immos incorporelles		AJ			AK								
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL			AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			AO								
		Constructions		AP			AQ								
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	21 826		AS	21 826				0			
		Autres immos corporelles		AT	118 624		AU	107 270				11 355			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV			AW								
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations		CS	2 525 291		CT	1 184 049				1 341 242			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU			CV								
		Créances rattachées à participations		BB			BC								
		Autres titres immobilisés		BD	199 387		BE	34 064				165 323			
Prêts		BF			BG										
Autres immobilisations financières		BH	140 666		BI					140 666					
Total (II)								BJ	3 060 656		BK	1 402 071		1 658 586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL			BM								
		En cours de production de biens		BN			BO								
		En cours de production de services		BP			BQ								
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS								
		Marchandises		BT			BU								
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV			BW								
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	435 485		BY					435 485			
		Autres créances (3)		BZ	5 404 450		CA	483 931				4 920 519			
		Capital souscrit appelé, non versé		CB			CC								
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)		CD			CE								
		Disponibilités		CF	145 225		CG					145 225			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	20 748		CI					20 748				
	Total (III)		CJ	6 005 908		CK	483 931				5 521 976				
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW												
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM												
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN												
Total général (I à VI)								CO	9 066 564		1A	1 886 002		7 180 562	
(1) Droit au bail						(2) à moins d'un an		CP	140 666		(3) à + d'1 an		CR	0	
Clause de réserve de propriété - immob.						stocks				créances					

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				E02 - SIREN : 493169932		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				2 404 148	)	DA 2 404 148
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 5 968 983
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC
	Réserve légale (3)						DD 263 171
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	)	DG
	Report à nouveau						DH -2 135 539
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI -566 063
	Subventions d'investissement						DJ
	Provisions réglementées						DK
	TOTAL (I)						DL 5 934 700
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM
	Avances conditionnées						DN
	TOTAL (II)						DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 333 000
	Provisions pour charges						DQ
	TOTAL (III)						DR 333 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS
	Autres emprunts obligataires						DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV 619 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 135 894
	Dettes fiscales et sociales						DY 157 290
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ
	Instrument financier à terme						D1
	Autres dettes						EA
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB
TOTAL (IV)						EC 912 862	
Écart de conversion passif et différence d'évaluation						ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 7 180 562	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C
			- Écart de réévaluation libre				1D
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 912 862
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : E02 - SIREN : 493169932						Néant ☐			
						Exercice N			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue - biens		FD		FE		FF		
	Production vendue - services		FG	389 919	FH		FI	389 919	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	389 919	FK		FL	389 919	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)						FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 465	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	392 384	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stocks (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	320 262	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	14 478	
	Salaires et traitements						FY	337 281	
	Cotisations sociales (10)						FZ	62 163	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements - dotations aux dépréciations		GA		16 764	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	190 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
	Autres charges (12)						GE	260	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	941 208		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-548 824		
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	105 761	
	Reprises sur dépréciations						GM	311 980	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	417 742		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	422 569	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 616	
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	4 796	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	434 981		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-17 240		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	-566 064		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : E02 - SIREN : 493169932				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	810 126
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 376 189
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-566 064
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>										Néant ☐									
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	54 863	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									dont composants	M3		KS	21 826	KT		KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										KV	10 487	KW		KX			
		Matériel de transport										KY	86 711	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	21 426	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers										LE	0	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes										LK		LL		LM				
	TOTAL III										LN	140 450	LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
Autres participations										8U	2 525 291	8V		8W					
Autres titres immobilisés										1P	129 842	1R		1S	155 685				
Prêts et autres immobilisations financières										1T	114 717	1U		1V	121 479				
TOTAL IV										LQ	2 769 850	LR		LS	277 164				
Total général (I + II + III + IV)											ØG	2 965 163	ØH		ØJ	277 164			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
										Par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW	54 863			
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK	21 826	ML		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN	10 487	MO	
		Matériel de transport										IV		MP		MQ	86 711	MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT	21 426	MU	
		Emballages récupérables et divers										IX		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III										IY		NG		NH	140 450	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations										IO		ØX		ØY	2 525 291	ØZ			
Autres titres immobilisés										I1		2B	86 141	2C	199 387	2D			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	95 530	2F	140 666	2G			
TOTAL IV										I3		NJ	181 671	NK	2 865 343	2H			
Total général (I + II + III + IV)											I4		ØK	181 671	ØL	3 060 656	ØM		

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : E02						Néant ☒	
Exercice N clos le 28/02/2026							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE	54 863	PF		PG		PH	54 863		
TOTAL I						RK	54 863	RM		RN		RO	54 863		
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	21 826	QA		QB		QC	21 826		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	10 487	QE		QF		QG	10 487		
	Matériel de transport					QH	65 469	QI	13 490	QJ	0	QK	78 959		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	14 550	QM	3 274	QN	0	QO	17 824		
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL II						QU	112 331	QV	16 764	QW	0	QX	129 095		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	167 194	ØP	16 764	ØQ	0	ØR	183 958		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	143 000	5W	190 000	5X		5Y	333 000	
	TOTAL II	5Z	143 000	TV	190 000	TW		TX	333 000	
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6		6G		6H	
- titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	0
- titres de participations			9U	1 223 553	9V	134 496	9W	174 000	9X	1 184 049
- autres immobilisations financières			Ø6	21 471	Ø7	20 241	Ø8	7 648	Ø9	34 064
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation		6X	346 431	6Y	267 832	6Z	130 332	7A	483 931	
TOTAL III		7B	1 591 455	TY	422 569	TZ	311 980	UA	1 702 044	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 734 455	UB	612 569	UC	311 980	UD	2 035 044	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	190 000	UF					
		- financières	UG	422 569	UH	311 980				
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières				UT	152 421	UV	140 666	UW	11 755
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA					
		Autres créances clients				UX	435 485		435 485		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1				
		Personnel et comptes rattachés				UY	1 273		1 273		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	333		333		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	120 033		120 033		
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	57 030		57 030		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	1 492		1 492		
		Divers				VP					
		Groupe et associés (2)				VC	5 195 801		5 195 801		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	28 488		28 488		
		Charges constatées d'avance				VS	20 748		20 748		
TOTAUX					VT	6 013 104	VU	6 001 349	VV	11 755	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)									
		à 1 an maximum à l'origine			VG						
		à plus d'1 an à l'origine			VH						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	135 894		135 894			
		Personnel et comptes rattachés			8C	25 980		25 980			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	25 642		25 642			
		État et autres collectivités publiques									
		Impôts sur les bénéfices			8E						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	96 680		96 680			
		Obligations cautionnées			VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	8 988		8 988			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI	619 679		619 679			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ						
		Produits constatés d'avance			8L						
TOTAUX					VY	912 862	VZ	912 862			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	-3 222 903
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le <u>28/02/2026</u>		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	755	XE 3 904		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	3 149			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW 161		
	Amendes et pénalités			WJ	161 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
	Impôt sur les sociétés									I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8		
					- imposées au taux de 0%					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme					WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires			SU	Zones d'entreprises			SW	WQ 402 328		
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro										M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR 406 393		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
					- imposées au taux de 0 %					WH		
					- imposées au taux de 19 %					WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
					Autres plus-values imposées au taux de 19%					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			XG 304 332			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH 680 396		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI				
				Déficit (II-I)					XJ 274 003			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	XO 274 003			

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
DEPRECIATION CC	402 328

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
DEPRECIATION SUR TITRE	174 000
DEPRECIATION CC	130 332

Dénomination de la société : E02 - SIREN : 493169932

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats:

1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
92131 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/03/2025

et clos le : 28/02/2026

I - RÉINTEGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058A)		E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)				E2	406 393
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI				E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A				Z7	
		TOTAL I		E3	406 393
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058A)		E4	566 064
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)				E5	304 332
Plus-values nettes à long terme	imposées au taux de 19%			EY	
	imposées au taux de 15%			E6	
	imposées au taux de 0%			EZ	
	imputées sur les moins-values nettes à long terme			E7	
	imputées sur les déficits antérieurs			E8	
	autres plus-values imposées au taux de 19%			I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		F1	870 396
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2			
	Déficit (II-I)	F3			464 003
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6			
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	0		
	Déficit	F9			464 003

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	1 148 197
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	1 148 197
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 148 197
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	0
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION
DES MOINS-VALUES A LONG TERME COMME SI
LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**



N° 15950*08

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2026

Néant

☐

Dénomination de la société :

E02 - SIREN : 493169932

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
92131 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/03/2025 clos le : 28/02/2026

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des PV ou MV à long terme (art 219 I a sexies-0)	

I - SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					M5	14 195 741
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	14 195 741
Déficit de l'exercice:					H8	464 003
Total des déficits restant à reporter					H9	14 659 744

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME							
Origine		Moins-values			Imputation sur les plus-values à long terme à 19% ou 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 15%	À 19 %	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	0		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	- 689 355			Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZF				
	Total I			ØF	- 689 355			Report à nouveau		ZG	- 689 355			
										Total II		ZH	- 689 355	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier												YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus												YS	
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance											YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	77 317		)	XQ	107 422
		Personnel extérieur à l'entreprise											YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	77 533
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			)	ST	135 308
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)											ZJ	320 262	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE											YW	1 352
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			)	9Z	13 126
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052											YX	14 478
TVA	Montant de la TVA collectée											YY	83 008	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	36 734	
DIVERS	Montant brut des salaires											ØZ	335 162	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition											ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société											ZK	2.03	
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI											ZR	Oui	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	- 464 003		Plus values à 15%		JK			Plus values à 0%	JL	
							Plus values à 19%		JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	- 1 352 819		Plus values à 15%		JN			Plus values à 0%	JO	
							Plus values à 19%		JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	1 (mère)		N° SIRET société mère	JJ	49316993200040	
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social											JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social											JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS						
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT			

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère :

☐

E02

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
92131 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

N° SIRET de la société intégrée : 49316993200040

Exercice ouvert le : 01/03/2025 clos le : 28/02/2026

Néant

☐

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	464 003
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction investissements réalisés dans les DOM (art 217 undecies) pour opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31/12/86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler en Ext 1)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	464 003
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	464 003

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions				
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT		B9		C1	A1		C2		C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5	A2		C6		C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9	A3		DI		DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY	A4		DZ		B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2	A5		D3		D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6	A6		D7		D8
Autres régularisations (à détailler en Ext 2)	BZ		D9		EA	A7		EB		EC
Sous total	BS		ED		EE	A8		EF		EG
Total plus-values (BS-A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19%	BR					A9				
Total plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15%			B7					B6		
Total plus-values (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0%					B5					B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%										
Plus-values à 19% (art 210E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)							B3			

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère :

☐

E02

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
92131 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

N° SIRET de la société intégrée : 49316993200040

Exercice ouvert le : 01/03/2025 clos le : 28/02/2026

Néant

☐

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant des articles 223F du CGI, à déduire lors de la sortie du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL	FM		FN	
DÉFICIT FL – FK				

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions				
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%
Plus et moins values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3	GF		F4		F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					F6	GG		F7		F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1	GH		G2		G3
Sous total	GD		G4		G5	GI		G6		G7
Total plus-values (GD-G1) ou moins-values (GI-GD) taux de 19%	GE					GJ				
Total plus-values (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) taux de 15 %			E8					E6		
Plus-values (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) taux de 0%					E7					E5

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L' IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058-FC-SD



N° 15950*08

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2026

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : E02 - SIREN : 493169932

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
92131 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/03/2025 clos le : 28/02/2026

Néant



Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4)		19%	15%	0%
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
PV à LT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du C.G.I. à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058A ligne XI ou Déficit : 2058A ligne XJ)	6	-464 003
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
PV à CT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
PV sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	12	
Bénéfice limité pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>				Néant ☒	
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				
B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>E02</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4			5	

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>E02</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/03/2025</u> et clos le : <u>28/02/2026</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	3
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	389 919
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Total 1				OX	389 919
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante				OH	2 465
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
Total 2				OM	2 465
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	10 158
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	232 687
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	100
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	260
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				OY	
Total 3				OJ	243 205
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				Total 1 + Total 2 - Total 3	
				OG	149 179
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	149 179
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	389 919
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du	<u>01/01/2024</u>	au	<u>31/12/2024</u>
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : E02 - SIREN : 493169932				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	802652
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	510241
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	4	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1312893

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	SIRIUS
N° SIREN (si société établie en France)	440582617	% de détention	29.14
Adresse :		Nb de parts ou actions	
Centre commerc BRETAGNIA 29600 ST MARTIN DES CHAMPS FRANCE		382600	

Forme juridique	SAS	Dénomination	HITZAH
N° SIREN (si société établie en France)	823077086	% de détention	31.99
Adresse :		Nb de parts ou actions	
5 rue benjamin raspail 92240 MALAKOFF FRANCE		420052	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	GREGOIRE DETRAUX
Nom d'usage	DETRAUX	% de détention	19.43
Naissance :	Date	N° Département	80000
	05/02/1982	Commune	AMIENS
Adresse :		Pays	FRANCE
43 RUE FERDINAND BUISSON 75016 PARIS FRANCE			

Titre	M	Nom complet	Guillaume POIZAT
Nom d'usage	POIZAT	% de détention	19.43
Naissance :	Date	N° Département	42
	04/06/1969	Commune	ROANNE
Adresse :		Pays	FRANCE
54 Rue Vavin 75006 PARIS FRANCE			

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : E02 - SIREN : 493169932		Néant ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	8

Forme juridique	SAS	Dénomination	E02 BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	
N° SIREN (si société établie en France)	920136611	% de détention		51
Adresse : ZA DES MELINCOLS 39110 SALINS-LES-BAINS FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS DU CHADEAU	
N° SIREN (si société établie en France)	848436804	% de détention		100
Adresse : ZAC DU CHADEAU 63470 SAINT-GERMAIN-PRES-HERMENT FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE PACTE DE GIENS	
N° SIREN (si société établie en France)	911248078	% de détention		26
Adresse : 72 AVENUE VICTOR HUGO 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	LEV	
N° SIREN (si société établie en France)	908876451	% de détention		24.29
Adresse : 5 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	NEW SVM	
N° SIREN (si société établie en France)	883456493	% de détention		60
Adresse : 5 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	RCAC SAS (RESEAU DE CHALEUR D'ARDES SUR COU	
N° SIREN (si société établie en France)	791800733	% de détention		20
Adresse : 714 ROUTE DEPARTEMENTALE D'APCHAT 63420 ARDES FRANCE				
Forme juridique	SA	Dénomination	WEYA	
N° SIREN (si société établie en France)	511315046	% de détention		81.67
Adresse : 5 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	MMR	
N° SIREN (si société établie en France)	484764329	% de détention		50
Adresse : rue de l amer 14550 BLANVILLE SUR ORNE FRANCE				

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026 ou Année : 2026	
Dénomination de l'entreprise : E02	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 493169932	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise : E02 - SIREN : 493169932	
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1 Guillaume POIZAT Président DG	166 Avenue du Maine 75014 PARIS FRANCE
2 Grégoire DETRAUX Directeur	10 rue de l'est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE
3 Grégoire POIZAT Commercial	3 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND FRANCE
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens	aux immeubles non affectés à l'exploitation	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 171 520				171 520	12 574			184 094
2 103 864				103 864				103 864
3 59 778				59 778	4 097			63 875
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
T 335 162				335 162	16 671			351 833

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Totaux	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col 9 + total col 10)	351 833	- de l'exercice	-274 003
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	
A MALAKOFF, le 15/06/2026			
Civilité du signataire : M			
Nom du signataire : Guillaume POIZAT			
Qualité du signataire : PCA			

Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (MALAKOFF)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

E02 - SIREN : 493169932

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	9204609384754673A1202615
Invariant du local	920460938475
Adresse du local	Bâtiment B, étage 03, entrée 01 0005 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	PESEY FRANCIS
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	44 178
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Référence du local	9204609384744673A1202610
Invariant du local	920460938474
Adresse du local	Bâtiment B, étage 04, entrée 01 0005 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	PESEY FRANCIS
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	1
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026



N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/03/2025	et clos le	28/02/2026	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
E02 - SIREN : 493169932			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
5 RUE BENJAMIN RASPAIL 92240 MALAKOFF FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	Commerces			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	464 003
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition :		Taux d'imposition :			
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE	
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :	☐ Salarié ?				
AUDITIS - DIJON 1 rue Louis de Broglie 21000 Dijon FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☐		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						0		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLТ imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice								
		MVLТ réalisée au cours de l'exercice								
		MVLТ restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

AUDITIS - DIJON

SIRET : 36253514400093

1 rue Louis de Broglie, 21000 Dijon